



Histoire de l'Éducation

Par Dominique Julia

samedi 27 septembre 2014

Dominique Julia, de l'EHESS est historien, agrégé d'histoire et ancien élève de l'École normale supérieure de Paris. Il est directeur de recherche au CNRS et a enseigné à l'Institut universitaire européen de Florence. [Bibliographie de Dominique Julia sur le site du Centre d'anthropologie religieuse européenne \(CARE\) de l'EHESS.](#)

Texte publié à l'occasion du centenaire de l'APHG (*Historiens & Géographes* n°412, novembre 2010, pp. 78-79).

Plus longtemps que dans d'autres pays européens, l'histoire de l'éducation a porté une très forte charge idéologique liée au rôle que, tout au long du XIX^e siècle, la Révolution française, qui s'est pensée et voulue tout entière projet pédagogique, n'a cessé de jouer dans les consciences, suscitant chez ses partisans comme ses adversaires des passions contradictoires. La querelle scolaire, qui trouve là son origine et qui, à chaque génération, s'est ressourcée à cette mémoire glorifiée ou honnie, a puissamment retenti dans le champ de l'historiographie, particulièrement entre 1871 et 1914, où les auteurs des deux camps rivalisaient d'érudition, tantôt pour démontrer les bienfaits de l'action de l'Église dans le domaine éducatif, tantôt pour célébrer l'avènement de l'école républicaine et de l'homme « nouveau », débarrassé des antiques préjugés de la superstition.

Depuis une quarantaine d'années, l'histoire de l'éducation a connu un profond renouvellement, lié aux mutations profondes de notre système d'éducation : l'explosion scolaire à partir des années 1950 et l'avènement d'un enseignement de masse ont constitué un changement, non seulement d'échelle, mais de nature. Démographes et sociologues ont ici ouvert la voie, fournissant un arsenal de procédures techniques et un outillage conceptuel qui ont permis de mesurer rigoureusement la variation historique du rôle de l'école dans le processus de reproduction sociale. L'analyse de la géographie (continuités et ruptures dans l'offre scolaire sur la longue durée et à tous les niveaux) et de la sociologie scolaires (public touché, corps enseignants, administrateurs de l'Instruction publique) ont donc été un premier lieu d'investigation. Un second champ a été l'exploration des motivations, valeurs et comportements des divers corps enseignants : les travaux de Mona et Jacques Ozouf sur les instituteurs de la III^e République ont été ici pionniers.

L'étude des contenus éducatifs et des pratiques pédagogiques elles-mêmes s'est fortement renouvelée avec l'attention portée à l'historicité de la notion de discipline scolaire, [1] au matériau pédagogique (manuels imprimés, jeux et jouets éducatifs), aux méthodes d'enseignement (ainsi le sens des variations historiques dans l'apprentissage de la lecture), aux exercices scolaires (dictées, versions latines, compositions et dissertations).

Mais l'histoire de l'éducation ne se réduit pas aux seules formes scolaires où les sociétés modernes tendent à

l'enserrer. Les pistes ouvertes par Philippe Ariès dans son livre pionnier sur *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (1960) demeurent précieuses.

Le *Service d'histoire de l'Education*, créé au sein de l'Institut national de recherche pédagogique en 1977, n'a pas peu contribué à ce renouveau par ses nombreuses publications, et la revue *Histoire de l'Education*, née en 1978, est un outil de référence indispensable dont l'audience internationale n'a cessé de croître. A ce Service fut assignée, dès le départ, une double mission. Il a d'abord élaboré des instruments de travail destinés à l'ensemble de la communauté scientifique : constitution de corpus de textes législatifs et réglementaires, répertoires (répertoire de la presse pédagogique, répertoires des établissements), dictionnaires biographiques (professeurs d'université et de grands établissements scientifiques, inspecteurs généraux, recteurs), banques de données en ligne (manuels scolaires, bibliographies, sujets de composition latine au baccalauréat, cours, répertoire des professeurs agrégés, etc...) Cette fonction de service est d'autant plus essentielle qu'elle ne peut se réaliser dans le cadre des universités prises par l'urgence des tâches qu'elles ont à remplir. L'autre mission, qui est une fonction de veille scientifique, a été la centralisation des informations sur l'histoire de l'éducation, et leur diffusion, grâce non seulement à la revue mais aussi à l'organisation régulière de journées d'études et de colloques rassemblant des spécialistes venus de toute la France et de l'étranger sur des thématiques précises et neuves : c'est là, par exemple, que le renouvellement de l'histoire des disciplines scolaires comme objet scientifique a pris naissance. [2]

A un moment où les concours de recrutement inscrivent une épreuve orale dont l'intitulé est « agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon responsable » et où plusieurs d'entre eux introduisent une dimension d'histoire et d'épistémologie de la discipline, l'histoire de l'éducation pourrait constituer l'un des instruments les plus adéquats pour comprendre les enjeux actuels du système éducatif : celui-ci ne s'inscrit jamais au seul temps présent, il incorpore en lui toute une série d'expériences disciplinaires et pédagogiques aux temporalités différentes dont certaines sont de très longue durée ; mesurer la dimension et saisir le sens des continuités et des ruptures qui le traversent appartient à l'exigence de penser l'aujourd'hui et l'avenir.

Dominique Julia

in *Historiens & Géographes*, n°412, novembre 2010. Tous droits réservés.

Illustration : [source](#)

Notes

[1] Voir en particulier l'article fondateur d'André Chervel, « L'histoire des disciplines scolaires : réflexions sur un domaine de recherche », *Histoire de l'éducation*, n°38, mai 1998, pp. 59-119.

[2] Ainsi, il est réjouissant de constater qu'une série de mesures visant à la suppression de ce Service, annoncées début juillet 2010 par le directeur de l'INRP, soient en passe d'être toutes rapportées un mois plus tard, sous l'effet d'une mobilisation massive des historiens français et étrangers et d'une prise de conscience, par le ministère de l'Education nationale lui-même, de l'utilité du SHE et de la qualité de ses travaux.